



I.2018.07.11.3.7

3 – PLANIFICATION ET ECO MOBILITÉS

3.7 - Appel A Projets « Dessine-moi Toulouse » – Point D'information

Contexte

Suite à une présentation en bureau du 16 mai 2018, Tisséo Collectivités s'est associé à Toulouse Métropole pour lancer la démarche d'Appel A Projets Urbains Innovants « Dessine-moi Toulouse ».

Toulouse Métropole pilote 16 sites de la démarche et Tisséo Collectivités pilote 4 sites qui concernent les pôles d'échanges multimodaux : Argoulets, Balma-Gramont, Borderouge et Jolimont.

1. Les grands principes de l'appel à projets

En lien avec le Projet Mobilités et le volet innovation, Tisséo Collectivités a délibéré le 5 juillet 2017 sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la démarche innovation, dont l'élaboration d'appels à projets spécifiques.

L'appel à projets « Dessine-moi Toulouse » veut servir le territoire en contribuant au rayonnement de la grande agglomération toulousaine par le développement de **nouveaux usages, nouveaux modes de faire** et à sa dynamisation par de **nouveaux services** aux habitants, usagers, et acteurs du territoire.

L'enjeu est donc de **valoriser le foncier sur des sites identifiés, par la sélection de projets urbains ou d'opérations immobilières en vue de leur réalisation.**

Aucun besoin, aucune attente n'ont été précisés, c'est le principe clé de la démarche d'appel à projets. Les porteurs de projets peuvent proposer un projet qui leur semble adapté au contexte du site en question.

Tisséo Collectivités se réserve, à tout moment, le droit d'interrompre la démarche, sur un ou plusieurs sites, et/ou de ne pas donner suite aux offres reçues sur un ou plusieurs sites, sans que les porteurs de projet puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

2. Les documents disponibles

Afin de préciser les modalités d'organisation de l'appel à projets, 4 documents phares ont été réalisés :

- Un règlement de consultation général commun aux 20 sites,
- Un règlement de consultation spécifique aux 16 sites de Toulouse Métropole,
- Un règlement de consultation spécifique aux 4 sites de Tisséo Collectivités,
- Des fiches de sites présentant chacun des 20 sites (contexte, caractéristiques, périmètre).

Tous ces documents sont disponibles sur le site réalisé spécifiquement pour la démarche : www.dessinemoitoulouse.fr .

Tous les candidats intéressés par la démarche peuvent accéder à ces documents librement.

En ce qui concerne des données plus spécifiques à chaque site (plan cadastral, zonage PLU...), une plateforme d'échanges (dataroom) a été créée, accessible par inscription. C'est également sur cette plateforme que les équipes constituées pour chaque site pourront déposer leurs candidatures.

3. Le calendrier de la démarche

La démarche a été lancée officiellement le 23 mai 2018.

Le planning général de la démarche se décompose en 2 phases :

- Phase 1 candidatures de juin à fin septembre 2018,
- Phase 2 offres de fin octobre 2018 à mars 2019.

Chaque phase de l'appel à projets comporte des instances d'analyse et de sélection des dossiers retenus :

- Le **Comité d'Analyse** (instance technique) analysera en détail chaque candidature et chaque dossier offre déposé et proposera un classement des porteurs de projet au jury de sélection.
- Le **Jury de Sélection** (instance politique), sur la base de ce classement, procèdera :
 - o à la sélection des porteurs de projet admis à présenter une offre par site (3 maximum par site) à l'issue de la phase 1 candidatures,
 - o à la sélection des lauréats par site à l'issue de la phase 2 offre.

A l'issue de la phase 2 offre, le choix des lauréats par site sera proposé au vote du Comité Syndical de Tisséo Collectivités en mars 2019.

D.2017.07.05.4.8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 5 Juillet 2017

4 - STRATEGIE MOBILITES

4.8 - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INNOVATION : POINT D'ETAPE ET PERSPECTIVES

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann jusqu'au point 1.1)	Absent-Excusé à/c du point 1.2
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 1.5
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Carneiro à/c du point 1.2)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Aujoulat à/c du point 1.2)	
BACOU Denis	X	X (M. Guyot à/c du point 2.1)	
GUYOT Philippe	X		

L'AMI Innovation au cœur du Projet Mobilités 2020.2025.2030

Arrêté lors du Comité syndical du 19 octobre 2016, le Projet Mobilités 2020.2025.2030 - valant révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) - intègre un volet Innovation qui accompagne les 4 axes majeurs identifiés.

Cette démarche stratégique s'inscrit notamment en lien avec les actions portées par les intercommunalités membres (SMART City pour Toulouse Métropole, Territoires d'expérimentation pour le SICOVAL ...).

Dans ce cadre, le SMTC a organisé avec Toulouse Métropole le 14 mars 2017 un temps d'échange avec des entreprises (speed dating) autour du Projet Mobilités 2020.2025.2030. Les 40 entreprises présentes ont partagé leur vision de l'innovation et proposé des solutions de mobilité innovantes au SMTC.

Dans la continuité de ce premier évènement « innovation-mobilités », le SMTC a lancé le 23 mars 2017 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) autour du thème de l'innovation et de l'expérience voyageurs.

L'AMI a ciblé en priorité les grandes entreprises, PME, start-up, cluster, laboratoires de recherche, universités présents sur la grande agglomération toulousaine (ou ayant eu une expérience récente sur le territoire).

L'AMI a pour objectif d'identifier les compétences des acteurs en matière d'innovation (notamment sur le territoire de la grande agglomération toulousaine) et de confirmer les intentions du Projet Mobilités.

A travers sa démarche d'AMI, le SMTC se positionne ainsi dans le champ de l'innovation et du partenariat entre les secteurs public et privé, au service du Projet Mobilités 2020.2025.2030.

Entre le 23 mars et le 28 avril 2017, les acteurs intéressés ont été invités à remplir un dossier de candidature, leur permettant de présenter leurs solutions innovantes répondant aux enjeux du Projet Mobilités 2020-2025-2030 et de la 3^{ème} ligne de métro.

Les premiers résultats et enseignements (cf. annexe 1)

Une première communauté d'acteurs a été identifiée suite à la clôture de l'AMI : 105 contributeurs ont répondu à l'AMI et 272 projets ont été présentés (un candidat pouvant déposer plusieurs projets).

Les acteurs ayant répondu à l'AMI sont en majorité privés : 40% des contributeurs sont des entreprises de type grand groupe, 50% sont des petites entreprises ou des start-ups.

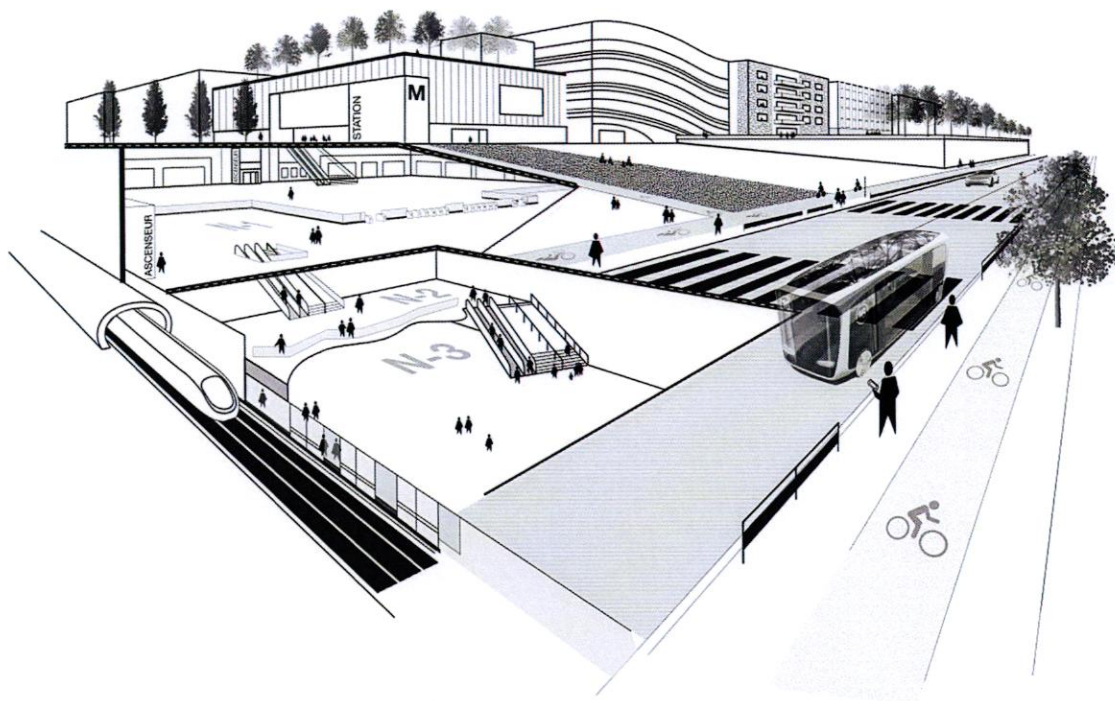
Les contributeurs sont majoritairement issus du territoire régional et local (près de 75%). Plus de 25% d'entre eux sont situés au-delà, au niveau national, signe que le territoire toulousain rassemble les enjeux de mobilité à grande échelle.

Les projets présentés démontrent également une forte ambition de la part des contributeurs: plus de la moitié concerne le territoire national et 15% d'entre eux sont destinés à être portés à l'échelle internationale.

Les 105 innovateurs ont fait part de projets aboutis ou en cours d'expérimentation abordant de très nombreuses thématiques.

L'analyse des projets présentés fait apparaître des tendances claires :

- le domaine des infrastructures et des usages de la 3ème ligne de métro rassemble en majorité des projets orientés vers l'information, l'accessibilité et les objets connectés au service du voyageur,
- les projets de dimension territoriale en lien avec le Projet Mobilités s'articulent quant à eux autour de l'usage partagé de la voiture et l'électromobilité, les applications mobiles, les parkings-relais mixtes (voire mutables) et les véhicules autonomes.



Les projets sont pour la plupart déjà « matures » (70%), signe que leurs auteurs sont fortement mobilisés dans le développement de solutions innovantes.

Les projets encore à l'état d'idée ou en phase d'étude sont également essentiels aux réflexions et actions qui suivront cet Appel à Manifestation d'Intérêt, première marche d'un travail collectif en continu.

Les actions « post-AMI » à engager

Plusieurs leviers peuvent d'ores et déjà être activés par le SMTC, en lien avec les intercommunalités membres et les partenaires institutionnels identifiés.

Grâce aux porteurs de projets qui ont répondu à l'AMI Innovation, le SMTC sera en mesure de déployer 5 grands leviers d'actions :

- répondre à de futurs appels à projet régionaux, nationaux et européens, par exemple afin de bénéficier de financements pour porter de nouvelles expérimentations,
- lancer des appels à projet spécifiques, afin de préciser les intentions et les possibles partenariats dans des domaines tels que le covoiturage,

- enrichir d'un volet innovation les futurs cahiers des charges de consultation à venir, si nécessaire,
- expérimenter « in situ » des solutions de mobilité innovantes,
- organiser des événements de restitution et d'avancée des opérations afin de développer les partenariats entre partenaires privés (animer la communauté d'acteurs).



Parmi ces 5 grands leviers d'actions, sont d'ores et déjà envisagés (liste non exhaustive) :

- la réponse à l'AMI « Territoires d'innovation de grande ambition » lancé par le Commissariat Général à l'Investissement au titre du Programme d'investissements d'Avenir (d'ici au 29 septembre 2017),
- le déploiement d'une stratégie d'influence dédiée « innovation mobilités » et la réponse aux différents appels à projets européens à venir suite (notamment) à l'obtention du dossier MIE (Mécanisme d'Interconnexion en Europe) au titre des études de la 3^{ème} ligne de métro,
- le lancement d'un appel à projet « Covoiturage » (déploiement prévu début 2018),
- le lancement d'un appel à projet « Pôles d'échanges multimodaux innovants » (déploiement prévu en 2018),
- le suivi d'une initiative pilotée par le tandem « Etat – Toulouse Métropole » (volet du Pacte Métropolitain d'Innovation signé début 2017) afin de développer des solutions innovantes sur le réseau métro de la grande agglomération toulousaine (les lignes de métro existantes pourront être support d'expérimentations, notamment la ligne B) (lancement prévu en juillet 2017, pour un engagement des partenariats fin 2017),
- la continuité du partenariat avec l'Etat, la Région, le CD31 et les intercommunalités membres dans le cadre de l'évolution du Système de Gestion Globale des Déplacements (SGGD) dont le développement d'une application multimodale pourrait être un des leviers majeurs (travail en cours),
- l'étude d'opportunité du mode de transport « navettes autonomes » le plus efficient sur la grande agglomération toulousaine (analyse technique, juridique et financière) et le suivi des expérimentations pilotées par Toulouse Métropole (Pibrac, Allées J. Guesde...),
- concernant la mise en réseau des différents contributeurs, le SMTC prévoit un 1^{er} événement de restitution de l'AMI mi-juillet afin de commencer à pérenniser cette première communauté d'acteurs. La conférence Futurapolis organisée les 24 et 25 novembre 2017 pourrait être l'occasion d'un second rendez-vous avec les différents innovateurs.

Ces premières actions permettront de consolider le volet innovation du Projet Mobilités 2020.2025.2030 et seront enrichies à la mesure des partenariats public-privés à développer et de la feuille de route du SMTC.

Focus sur une expérimentation : le déploiement d'une solution innovante d'achat et de validation de titres sur smartphone compatible avec le système billettique en place (cf. annexe 2)

La volonté du SMTC est de mettre à la disposition des usagers un outil innovant leur permettant d'avoir un accès simple et rapide aux transports en commun.

La société Digimobee, faisant partie des 105 contributeurs AMI, a développé une solution billettique appelée « MobeePass » qui permet aux voyageurs d'acheter et de valider des titres de transport directement avec son smartphone.

La solution MobeePass est la seule sur le marché permettant de répondre aux besoins du SMTC avec des niveaux de sécurité conformes aux exigences des opérateurs de transport pour leurs applications billettiques et de s'adapter aux valideurs déjà déployés sur le réseau toulousain.

Les produits cibles destinés à cette expérimentation seront les « abonnements tout public » et « jeunes de moins de 26 ans » ainsi que des « tickets occasionnels » (1 déplacement, 10 déplacements et navette aéroport). Le voyageur pourra activer la solution MobeePass directement depuis son appli mobile Tisséo.

Cette innovation sera à la portée d'un grand nombre d'usager. En effet, l'application développée par Digimobee est compatible avec les smartphones de 70% de la clientèle (téléphones NFC avec OS Android).

Des discussions sont en cours concernant les modalités techniques et financières de mise en œuvre de cette solution, dans le cadre d'un marché négocié sans mise en concurrence dont la notification est prévue au quatrième trimestre 2017.

La part de marché via ce nouveau canal de distribution est estimée à 10%, soit une hypothèse de recettes de 5 millions d'euros par an. Le coût moyen de distribution est évalué à 6,6% (il est de 13% tout canal confondu sur le réseau Tisséo).

Il est proposé d'expérimenter sur le territoire toulousain l'intégration des abonnements Tisséo dans l'application mobile, sur une durée de trois ans avec une mise en service en deux temps : dès janvier 2018 pour le public occasionnel et mars 2018 pour les abonnés cibles.

Une délibération sera présentée au Comité Syndical pour préciser les conditions techniques et financières de mise en œuvre.

Il est proposé au Comité Syndical de prendre acte des résultats de l'AMI et d'approuver les premières actions à engager.

* *
*

Le Comité Syndical :

- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le déploiement des grands leviers envisagés post-AMI.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à engager les premières actions pour l'année 2017.

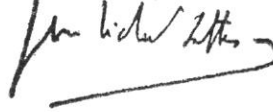
ARTICLE 3 : ACTE les évènements à venir afin de rassembler la communauté d'acteurs AMI, (évènement mi-juillet, conférence Futurapolis novembre 2017).

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel LATTES', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES

105 innovateurs locaux et nationaux répondent présents à l'appel à manifestation d'intérêt de Tisséo-SMTC avec 272 projets

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé entre le 23 mars et le 28 avril autour du thème de « l'innovation au service de l'expérience voyageur » a permis d'identifier et de mobiliser des grands groupes, PME, start-ups, institutions...

Un axe « Innovation » au cœur du Projet Mobilités 2020-2025-2030

Arrêté lors du Comité syndical du 19 octobre 2016 et en cours d'approbation (début 2018), le Projet Mobilités 2020-2025-2030, valant révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU), **intègre un volet innovation et mobilités (non obligatoire)**.

Cette démarche stratégique s'inscrit en lien avec les actions portées par les intercommunalités membres (SMART City pour Toulouse Métropole, Territoires d'expérimentation pour le SICOVAL ...).

Tisséo-SMTC a souhaité aller plus loin dans les logiques de déploiement de **partenariats public-privé autour du Projet Mobilités**, à travers le lancement d'un **appel à manifestation d'intérêt entre le 23 mars et le 28 avril 2017** afin de **mobiliser l'écosystème toulousain** (et au-delà) pour **améliorer l'expérience des voyageurs**.

L'AMI se veut une **première étape de constitution d'un réseau d'innovateurs** qui affichent leur intérêt pour le Projet Mobilités. Cette étape doit permettre d'identifier les compétences territoriales et de **confirmer les intentions du Projet Mobilités**.

Suite à la **clôture** de l'AMI, une première analyse fait apparaître les éléments suivants :

105 contributeurs 272 projets présentés



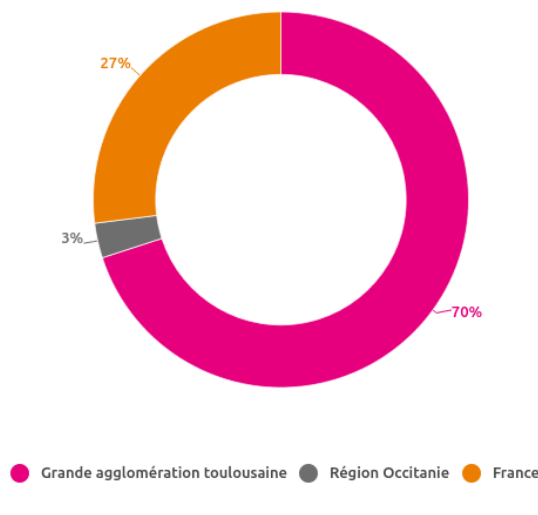
● Grandes entreprises ● PME ● Start-Ups ● Institutions

40 entreprises; 25 PME; 25 start-ups; 10 institutions

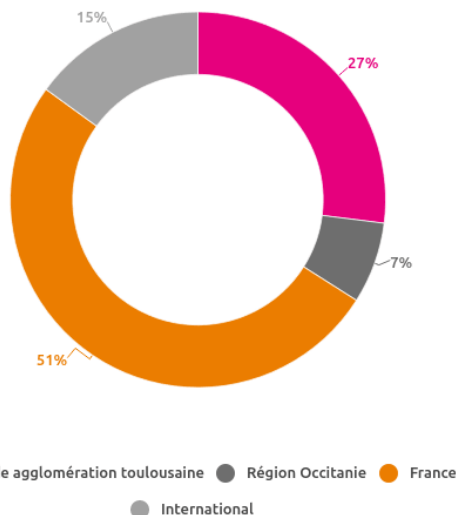
Les entités ayant répondu à l'AMI sont en majorité privées : 40% des contributeurs sont des entreprises de type grand groupe, **50% sont des petites entreprises ou des start-ups**.

Les partenaires institutionnels ont répondu présents et ils ont été d'une aide précieuse dans leur rôle de relai d'information auprès d'autres partenaires, amplifiant ainsi le succès de l'AMI.

Localisation des contributeurs



Échelle des projets



Les contributeurs sont majoritairement issus du territoire régional et local (près de 75%) mais on remarque tout de même qu'une proportion importante d'entre eux est située ailleurs, preuve que les enjeux de mobilité rassemblent à grande échelle.

Les projets présentés démontrent enfin une ambition importante : plus de la moitié concerne le territoire national et 15% d'entre-eux sont destinés à être portés à l'échelle internationale.

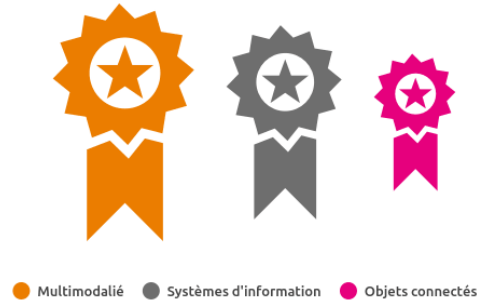
Quels sont les projets présentés ?

Les 105 innovateurs ont fait part de projets aboutis ou en cours d'expérimentation abordant de très nombreuses thématiques, ne concernant pas uniquement la 3^{ème} ligne de métro.

En effet, dans le cadre du déploiement du Projet Mobilités 2020-2025-2030 (valant révision du PDU), les contributeurs de l'AMI vont être impliqués dans la recherche et le déploiement de solutions à l'échelle de la métropole et au sein de tous les projets du SMTC (réseau métro, bouquet Linéo, réseau de bus, covoiturage...)

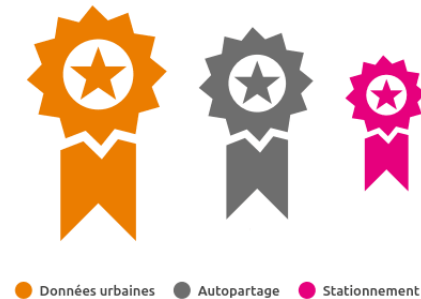
L'étude des projets présentés fait apparaître une tendance claire : **le domaine des infrastructures et des usages de la 3^{ème} ligne de métro** rassemble en majorité des projets orientés vers l'information, l'accessibilité et les objets connectés au service du voyageur.

Les compétences de nos contributeurs



Les projets de dimension territoriale en lien avec le **Projet Mobilités** s'articulent quant à eux autour de l'usage partagé de la voiture et l'électromobilité, les applications mobiles, les parkings-relais mixtes (voire mutables) et les véhicules autonomes.

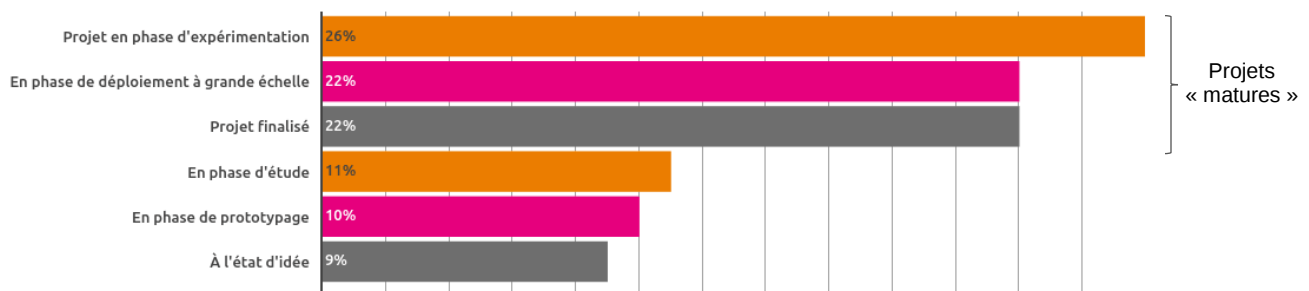
Les compétences de nos contributeurs



Où en sont ces projets ?

Les projets sont pour la plupart déjà « matures » (70%), signe que leurs auteurs sont fortement mobilisés dans le développement de solutions innovantes.

Les projets encore à l'état d'idée ou en phase d'étude sont également essentiels aux réflexions et actions qui suivront cet Appel à Manifestation d'Intérêt, première marche d'un travail collectif à long terme.



La liste des contributeurs

- ABOARD Engineering - Rollkers SAS - EVEREST TEAM
- ACTIA AUTOMOTIVE
- ACTIA TELECOM
- Aerospace Valley
- Agence Torres Borredon - Pour Une Ville Aimable (SARL)
- AGILE POWER SWITCH 3D-INTEGRATION
- AIROD Technologies
- Akersia / Akawan
- ALTRAN Technologies
- ARCADIS ESG
- ASSYSTEM
- ATOS
- Bellatrix Bikes
- BlablaCar (Comuto SA)
- Bouygues Groupe Toulouse
- Carbone 4
- CEA Tech
- CISCO
- Citygo SAS
- CITYWAY
- CLEAR CHANNEL FRANCE
- CONDUENT
- CONNIT SAS
- Continental Automotive France SAS
- Coovia
- CREPS
- DEEP Concept
- design way
- DigiMabee
- EA4T et ENVERGURES 10-60
- EasyMile
- Egis Rail
- EIFFAGE
- Ericsson France
- EVEREST TEAM- Aboard/CERTAM
- ForCity
- GISAIA
- Gogowego
- Groupe CARLE
- GUIDE
- IBM
- IKOS consulting
- IMODEUS
- INDDIGO
- Ingenuity i/o
- INSA TOULOUSE - PTP Innovative Smart System
- Institut de la Ville - INSA Toulouse
- INTESENS
- IODINES
- ITER - coopérative de conseil en mobilité
- JIDELEC sarl
- Kamel SECRAOUI
- KAUFMAN AND BROAD
- LA MAISON DU VELO
- LA POSTE - BEMOBI
- LASELEC SA
- LATElec
- LGM
- Liebherr-Aerospace Toulouse SAS
- LUMIPLAN TRANSPORT
- Magellium
- MobiGIS
- Mobile Payment Services S.A.S.
- Mobithink
- NACARAT
- OKTAL SAS
- OKTAL SYNTHETIC ENVIRONMENT
- ONERA
- ORANGE SA
- OTCE MIDI PYRENEES
- OuiHop'
- Pack Editions SAS
- PARK24 SAS
- PARKISSEO
- Partageons les jardins
- PITCH Promotion
- PIXXIM SAS
- Pole Star
- rcp design global
- Région Occitanie - DITM
- REZO POUCE
- SAS BETEM XD
- SAS INNOSIDE
- SCN ADIM OCCITANIE
- SEIPRA Score
- Setec ITS
- SIEMENS SAS
- Sopra Steria
- STERELA
- STUDEC
- SYNTONY SAS
- T2M Ingénierie
- Tarot Analytics
- Thales Communications & Security SA
- ThirtyOne
- Transdev
- Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées
- Veolia
- Villes Vivantes
- VINCI Energies
- WayzUp
- XN conseil
- Yellow Window Consultants
- Zenbus (JOUL)
- Ze-Watt

Pour retrouver toutes les informations et dates clés autour de cet appel, vous pouvez consulter la page suivante : <http://www.smtc-tisseo.fr/index.php/accueil/le-smtc/ami-innovation>

Focus sur la solution billettique Mobeepass

Présentation :

Mobeepass est une application mobile de billettique développée par la société Digimobee.

70% des smartphones (téléphones NFC type Android) sont compatibles avec cette application quel que soit l'opérateur.

Facilité d'usages :

- 1) Téléchargement de l'application
- 2) Achat des titres ou abonnement
- 3) Validation sur les bornes Tisséo directement avec le smartphone
- 4) Contrôle des titres et abonnements sur le smartphone

Possibilité d'activation de la solution Mobeepass directement depuis l'appli mobile Tisséo.



Déploiement de l'application Mobeepass :

✓ Janvier 2018 : Public occasionnel

- 1 déplacement
- 10 déplacements
- Ticket Navette aéroport

✓ Mars 2018 : Abonnés mensuel et annuel

- Tout public
- Jeunes -26 ans

Modèle économique :

- ☐ Objectif part de marché : 10%
- ☐ Objectif recettes : 5M€/an
- ☐ Coût de distribution : 6,6%